

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2013 Compte Rendu

(Convocation du 01/10/2013)

<u>Présents</u>: Mmes LEROY Marylène, SEYCHELLES Véronique, VERGER Bernadette, MM. CARRE Jean-Claude, DURAND Marcel, GADOU Eric, MERLOZ Hervé, TUFFIER Jean-François.

Excusés: DURAND Eric, ANNEQUIN Didier,

Absents: CARRE Christophe, CHAUDIER Eric, GULLON-NEYRIN Nathalie

Madame LEROY Marylène est nommée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20 h 30 par Marcel DURAND, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Hervé MERLOZ demande que soit ajoutée la précision suivante : "à la majorité" dans le dernier paragraphe concernant la cantine.

La phrase modifiée sera:

"Après échanges, le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'interdire l'utilisation des locaux de la cantine et de la garderie à d'autres fins que la restauration et la garderie périscolaire."

Cette modification prise en compte, le compte rendu est alors adopté à l'unanimité.

Délibérations et Délégations

Le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal :

- → Délibération n°2013/030 : M.A.P.A. Cheminement piétonnier le long de la RD 51 (Route de Montrevel)
- → Délibération n°2013/031 : Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien : changement adresse
- ♣ Arrêté n°2013/30 : Foire annuelle Mairie de Doissin
- ♣ Arrêté n°2013/31 : Travaux route de Montrevel Durand Matthieu
- ♣ Arrêté n°2013/32 : Travaux Route du Triève Entreprise Eiffage
- ♣ Arrêté n°2013/33 : Travaux Route de Montrevel Entreprise Fournier
- ♣ Arrêté n°2013/34 : Travaux Chemin de Bois Vert Mr Mispelaere
- ♣ Contrat d'OSEZ (Mme Bon) pour le mois de septembre et octobre 2013
- DIA Vente Roux-Pasteur / Gérard Jean-Paul : 220 000 €
- Devis B&B Consultants: 49,81 € TTC pour un anti-virus sur les 3 postes pour 3 ans.
- Honoraires Alp'Etudes : 9 553,05 € TTC pour la mise à jour des plans de zonage assainissement eaux usées et eaux pluviales sur le territoire communal
- ♣ Signature du MAPA du cheminement doux Ets FOURNIER TP

Administration Générale

■ Vœux 2014

Les vœux se dérouleront le 10 janvier 2014 à 19h00 à la salle des fêtes

■ Elections 2014

o Commission des révisions des listes électorales

La prochaine réunion se déroulera le 22 octobre à 18h00 à la mairie.

o Elections municipales 2014

Elles se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Suite aux informations transmises par la Sous préfecture (Annexe 1), le fonctionnement ne devrait pas changer pour notre commune.

En effet avec une population DGF 2013 à 886 et un recensement de la population 2013 à 856, la commune aura une population DGF 2014 avoisinant 900 et donc sera en dessous des 1000 habitants.

o Elections européennes 2014

Elles se dérouleront le 25 mai 2014.

• Téléphone portable Maire

En prévision du changement de l'équipe municipale en mars 2014, Marcel DURAND propose que le maire soit équipé d'un téléphone portable spécifique.

En effet, actuellement le numéro personnel de Marcel DURAND a été largement diffusé (Entreprises, Elus locaux, Conseil Général, etc...) et en cas d'absence du maire sur la commune ou en cas d'indisponibilité, ces personnes là utilisent ce numéro.

Un téléphone portable spécifique pour le maire permettrait ainsi de laisser le téléphone à l'adjoint qui assure l'intérim le temps de l'absence.

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour cette dépense.

Compte-rendu des adjoints

<u>Urbanisme</u> (Bernadette VERGER)

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
DP 038 147 13 20030	FONFREDE / JOURDAIN	Réfection toiture grange + pose de velux + pose d'un portail coulissant	27/08/2013	Accepté le 21/09/2013
DP 038 147 13 20031	GRABIT Jean-Claude	Appentis voitures	29/08/2013	Accepté le 05/09/2013
DP 038 147 13 20032	BELLANGER Michel	Agrandissement abri bois	30/08/2013	Accepté le 05/09/2013
PC 038 147 12 20004-M01	ABDILLA Céline	Création d'une ouverture	07/09/2013	Accepté le 21/09/2013
PC 038 147 13 20003	GARNIER Jean-Michel	Extension d'un bâtiment + construction d'une piscine	10/09/2013	
DP 038 147 13 20033	MOLLARD Mickael	Construction d'un abri de jardin	17/09/2013	Accepté le 23/09/2013
CU 038 147 13 20007	Maître Christelle BALLESTER (Chabeuf)		20/09/2013	Réponse faite le 20/09/2013
DP 038 147 13 20034	POULET Gérard	Pose de panneaux photovoltaïques	24/09/2013	Accepté le 28/09/2013
DP 038 147 13 20035	BRUN GERVIN Baptiste	Pose de panneaux photovoltaïques	25/09/2013	Accepté le 28/09/2013
DP 038 147 13 20036	DURAND Matthieu	Réfection façade	28/09/2013	Accepté le 28/09/2013

PLU : Alpes Etudes et SMEAHB

Le marché avec l'Alpes Etudes a été signé le 04/10/2013. La proposition a préalablement été renégociée : une baisse de 4,7% a été obtenue, soit un montant TTC de 9 553,05 € au lieu de 10 031,45 €.

Alpes Etudes doit nous fournir le nouveau zonage concernant l'assainissement collectif et individuel fin novembre 2013

Une rencontre est prévue le mardi 22 octobre à 8h30 afin d'examiner les travaux effectués pour les eaux pluviales.

Lors de la dernier commission PLU un point sur le zonage a été effectué : quelques corrections ont été apportées notamment en limite de propriété afin de ne pas bloquer les propriétaires.

M. ROGER est toujours en attente de la relecture du règlement écrit de la DDT.

- <u>Finances, Economie</u> (Jean-François TUFFIER)
 - o Suivi budgétaire 2013

Recettes et dépenses de la période du 03 septembre 2013 au 07 octobre 2013

	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	54 588,02 €	94 188,92 €	
INVESTISSEMENT	4 411,51 €	78 529,00 €	

Etat des dépenses et recettes de l'année

	DEPENSES		RECETTES			
	BUDGETISE	REALISE	% réalisé	BUDGETISE	REALISE	% réalisé
FONCTIONNEMENT	553 275,00 €	321 084,63 €	58,0%	553 275,00 €	267 131,30 €	48,3%
INVESTISSEMENT	835 001,64 €	162 176,22 €	19,9%	835 001,64 €	334 620,00 €	40,1%

De plus après comparaison du reste réalisé budgétisé par chapitre avec les dépenses réelles que nous devront réaliser d'ici la fin de l'année, il s'avère qu'il n'est pas nécessaire de prendre de Décision Modificative (DM).

o Ligne de trésorerie (Délibération n°2013/032)

Après comptabilisation des futures dépenses ainsi que des prochaines recettes, Jean-François TUFFIER informe le Conseil Municipal qu'il serait judicieux, en cas de nécessité que le maire puisse demander la mise en place d'une ligne de trésorerie, notamment dans l'attente des versements de subventions.

Aussi, il propose au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après délibération, le Conseil Municipal

- ⇒ **VALIDE** cette proposition à l'unanimité
- ⇒ **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.
- Voirie

Travaux 2013

Les travaux pour la commune sont terminés. Eiffage a effectué la semaine dernière l'enfouissement du réseau d'eaux pluviales derrière la mairie.

Reste à faire l'enrobé financé par le Conseil Général 38 route du Triève.

Le tapis bi-couche est en cours de réalisation sur la route de Virieu.

Hervé MERLOZ signale que lors de grosses pluies, l'eau ne va pas jusqu'à la grille d'évacuation d'eaux pluviales qui est vers son portail du bas, mais va directement chez lui. A vérifier avec le Conseil Général qui a fait le tapis d'enrobé.

Jean-François TUFFIER signale que, suite à la réfection de l'enrobé sur la RD 51 en direction de La Tour du Pin, au niveau du croisement avec la route « Montée des combes », en cas de pluie, il y a de l'eau qui stagne. Cela pourrait s'avérer dangereux en cas de gel.

De plus il a remarqué que suite au nouveau marquage au sol, les flèches de fin de dépassement ont été positionnées trop près du dos d'âne.

Le maire avisera M. BARRET de toutes ces remarques afin que le nécessaire soit fait.

Cheminement doux

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 septembre pour l'ouverture des plis pour le marché du cheminement doux. 3 entreprises ont présenté un dossier.

Eiffage : 123 319, 52 € Fournier : 112 289, 45 € Perrier TP secteur Muet : 146 432, 26 €

Après étude de chaque dossier, l'entreprise Fournier a été retenue.

Le marché a été signé avec une date d'effet au 24 septembre ; la fin des travaux est prévue au 30 novembre 2013.

Une réunion publique avec les riverains aura lieu le 9 octobre à 18h00

Bâtiments

Cimetière:

Jean-Claude CARRE a pris en charge le dossier.

Le chantier avance bien.

L'entreprise de maçonnerie aimerait que le conseil municipal choisisse la couleur pour la margelle ainsi que pour le portail. Les couleurs les plus fréquentes sont le noir, le vert foncé ou bien le gris.

Jean-Claude CARRE précise que les portails de l'ancien cimetière se rapprochent du RAL 7001(gris clair). Il propose de rester dans ces tons.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Environnement, Culture, Patrimoine

Réferent communal Sentier de Randonnée CCVH (Délibération n° 2013/033)

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Mixte Vals du Dauphiné souhaite rééditer le cartoguide relatif aux sentiers de randonnées inscrits au PDIPR par le Conseil général.

La Communauté de communes doit donc établir, très rapidement, un état des lieux pour identifier les boucles à ajouter ou à supprimer.

En complément de ce constat, il est apparu opportun de localiser très précisément tous les mobiliers (poteaux, lames, bagues...) et relever tous les travaux à entreprendre (changement des lames, poteaux, nettoyage des supports...).

Afin d'aider les communes, l'exécutif de la Vallée de l'Hien a missionné Jean-Philippe Repiquet pour effectuer un relevé de l'état actuel des tronçons et des mobiliers et l'entreprise Signalétique Montagne pour réaliser tout le balisage peinture "jaune". Pour mener à bien ce projet, Jean-Philippe Repiquet souhaite être associé à un référent communal (élu ou personnel technique).

Aussi il convient au Conseil Municipal de nommer ce référent.

Le conseil municipal, après délibération,

⇒ **NOMME** Didier ANNEQUIN comme référent communal pour les sentiers de randonnées.

Vie associative

La foire s'est bien déroulée, même si Véronique SEYCHELLES regrette l'absence des élus lors de l'apéritif, (la plupart étant pris par d'autres occupations)

Les exposants n'étaient pas très nombreux, mais très diversifiés. Le Conseil Municipal décide, à titre exceptionnel, de retourner les chèques d'acompte aux exposants qui ne sont pas venus à cause des intempéries

Le repas du comité des fêtes s'est bien déroulé, avec plus de 1500 repas servis.

Points à délibérer

• Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres restaurant mis en place par le Centre de gestion de l'Isère. (Délibération n°2013-034)

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'à l'issue d'une procédure de consultation de marché public, le Centre de gestion de l'Isère a mis en place un contrat cadre ouvert et à adhésion facultative, dont l'avantage est de mutualiser les coûts. L'offre présentée par Chèque Déjeuner a été retenue.

La durée du contrat cadre est de 3 ans avec un effet au 1er janvier 2014. Le contrat peut être prolongé d'une année.

La participation de l'employeur doit être comprise entre 50% et 60% de la valeur faciale du titre et ne pas excéder 5,29 Euros/agent/jour (seuil 2013) afin de ne pas être incluse dans l'assiette des cotisations sociales.

L'adhésion de la commune donnera la possibilité à ses agents de bénéficier de ces prestations.

Suite à la présentation de ce contrat cadre, Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ⇒ **D'ADHERER** au contrat-cadre mutualisé à la date du 01/01/2014.
- ⇒ **DE FIXER** la valeur faciale du titre restaurant à 6 €.
- ⇒ **DE FIXER** la participation de la commune à 50 % de la valeur faciale du titre.
- ⇒ **DE DONNER** tout pouvoir à monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

Compte rendu CCVH

Suite à la réunion du conseil communautaire du 17 septembre 2013, Bernadette VERGER présente au Conseil Municipal les points suivants

aménagement de sécurité, Route du Triève

Versement d'un fonds de concours pour l'éclairage public :

Montant des travaux retenus : 25 417.32 €

Montant des subventions reçues par la commune : 19 390.00 € Fonds de concours à verser par la CCVH (50%) : 3 013.66 €

SCOT

Modification de la représentation des communes. La CC Vallée de l'Hien aura deux délégués au lieu de trois. La CAPI ne sera pas majoritaire.

Soirée d'information

Daniel Vitte rappelle que la rencontre annuelle aura lieu le 18 octobre à Montagnieu.

■ Terrain jouxtant le bâtiment « Maison de l'Hien »

La C.C.V.H. a accepté d'acheter à la commune de St Victor de Cessieu 1376 m² de tènement annexe au siège de la communauté de communes pour un coût de 90 000,00 €.

Questions diverses

• Enquête publique carrière GONIN COCHARD à Virieu sur Bourbre

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'un avis d'enquête publique à été affichée en mairie pour le renouvellement d'exploitation de la carrière GONIN COCHARD pour 30 ans.

Achat de fournitures

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que régulièrement le secrétariat est sollicité pour aider des structures pour personnes handicapées par le biais d'achat de fournitures.

Le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer ce jour, la fin du mandat étant proche.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00h30.

Prochaine réunion: mardi 12 novembre 2013 à 20h30